



Note de Présentation

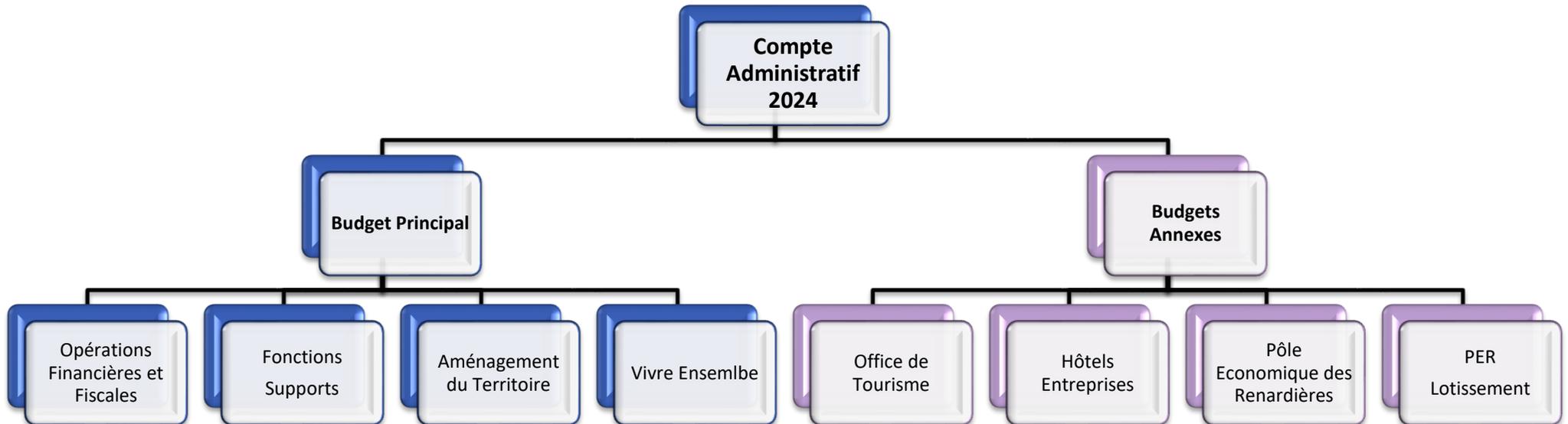
Comptes Administratifs 2024

INTRODUCTION

L'article 107 de la Loi NOTRe – Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 Août 2015 prévoit de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi, une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au Compte Administratif.

Le Compte Administratif de la CC Moret Seine et Loing est composé de plusieurs budgets :



SYNTHESE DES BUDGETS

Détail du Budget Principal	Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations Financières et Fiscales	11 530 757,79 €	27 405 727,55 €	4 213 936,84 €	3 623 044,70 €
Fonctions Supports	2 471 271,84 €	236 383,92 €	27 340,83 €	0,00 €
Aménagement du Territoire	4 141 379,30 €	1 094 144,11 €	573 144,61 €	109 823,75 €
Vivre Ensemble	7 343 051,70 €	2 854 255,76 €	424 265,07 €	212 853,62 €
Total Budget Principal	25 486 460,63 €	31 590 511,34 €	5 238 687,35 €	3 945 722,07 €

Détail des Budgets Annexes	Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Office de Tourisme	605 859,24 €	638 272,97 €	20 986,30 €	7 926,75 €
Hôtels d'Entreprises	92 465,67 €	343 051,41 €	133 427,92 €	73 571,64 €
Pôle Economique des Renardières	158 522,49 €	164 681,10 €	568 866,68 €	672 239,54 €
PER Lotissement	479 281,53 €	479 281,53 €	479 281,53 €	480 000,00 €
Total Budgets Annexes	1 336 128,93 €	1 625 287,01 €	1 202 562,43 €	1 233 737,93 €

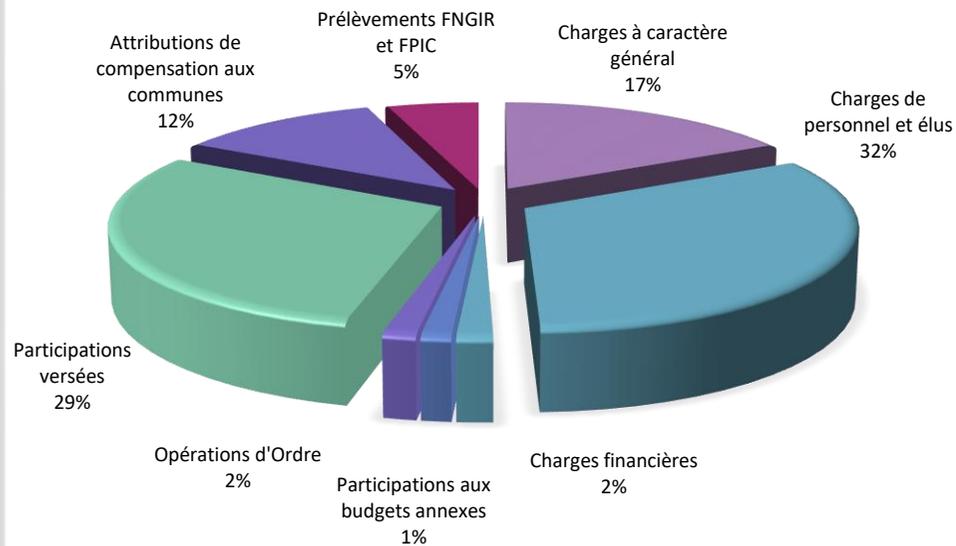
TOTAL BUDGETS	26 822 589,56 €	33 215 798,35 €	6 441 249,78 €	5 179 460,00 €
----------------------	------------------------	------------------------	-----------------------	-----------------------

Restes à réaliser 2024 basculés en 2025	0,00 €	0,00 €	695 210,38 €	587 195,50 €
---	--------	--------	--------------	--------------

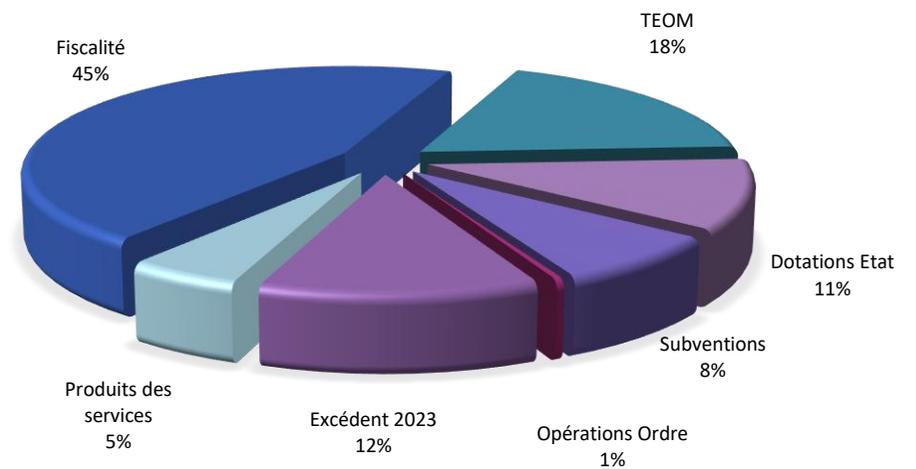
I. BUDGET PRINCIPAL MORET SEINE ET LOING

1. Section de Fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024



Dépenses de Fonctionnement : 25 486 460,63 €

Les dépenses de fonctionnement sont composées des postes suivants :

- Charges à caractères générales – Chapitre 011 : 4 043 354,72 €
→ Ensemble des crédits alloués au fonctionnement des services (petite enfance, jeunesse, sports, centres sociaux, culture, aménagement du territoire, développement économique, fonctions supports, etc...);
- Charges de personnel – Chapitre 012 : 8 085 860,55 €
→ Ce chapitre est notamment impacté par le relèvement éventuel des taux de cotisation à la CNRACL, à l'IRCANTEC, à l'URSSAF et par l'augmentation mécanique des salaires, effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité : avancement d'échelon);
- Atténuation de produits – Chapitre 014 : 4 367 351,15 €
→ Ce chapitre retrace l'ensemble des opérations fiscales avec les communes membres (Attributions de compensation) et les prélèvements effectués par l'Etat au titre du FPIC et du FNGIR;
- Autres charges de gestion courante – Chapitre 65 : 8 199 591,75 €
→ Ce chapitre constate l'ensemble des participations versées aux organismes auxquels adhère la collectivité pour l'exercice d'une compétence transférée (Ordures Ménagères, Gestion des Cours d'Eau – GEMAPI, SDIS Service Incendie, Transports, Seine et Marne Numérique, Seine et Marne Environnement, SIVOM de Lorrez le Bocage, Collège de la Région de Nemours, SMEP, etc...);
Ainsi que les subventions versées aux associations et autres charges de gestion;
→ Les virements vers les budgets annexes– Office de Tourisme et Pôle Economique des Renardières;
- Charges financières – Chapitre 66 : 396 320,04 €
→ Ce chapitre permet de payer les intérêts de la dette (taux moyen au 31 Décembre 2024 : 3,82 %);
- Charges exceptionnelles – Chapitre 67 : 6 487,49 €
→ Ce chapitre regroupe les opérations n'entrant pas dans le cadre des opérations courantes, car non récurrentes comme la réduction de titres sur des exercices antérieurs;
- Dotations provisions semi-budgétaires – Chapitre 68 : 20 210,38 €
→ Ce chapitre constate les provisions lorsque le recouvrement des restes à recouvrer est compromis, malgré les diligences faites par le comptable public, à hauteur du risque d'irrécouvrabilité, estimé à partir d'informations communiquées par le comptable.

D'autres chapitres viennent compléter les dépenses de fonctionnement et relèvent des opérations d'ordre :

- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042 : 367 284,55 €
 - Cession d'un terrain à Montigny sur Loing : 13 600 € ;
 - Dotations aux amortissements pour 353 684,55 € ;

Ces dotations étant transférées en section d'investissement « recettes », elles assurent une ressource propre interne permettant de couvrir une partie du remboursement de la dette en capital ;

Recettes de Fonctionnement : 31 590 511,34 €

Les produits de fonctionnement sont composés des postes suivants :

- Fiscalité – Chapitre 73 : 20 054 025,00 €
 - Impôts économiques :
 - Cotisation Foncière des Entreprises – CFE – Taux fixé à 26,29 % : 2 918 973 €
 - Imposition sur les Entreprises de Réseaux – IFER – Taux national : 1 438 337 €
 - Taxe sur les surfaces commerciales – TASCOM : 246 143 € (dont 138 629 € prélevé par l'Etat sur la Dotation de Compensation)

- Impôts ménages :
 - Taxe habitation sur les résidences secondaires – Taux fixé à 8,46 % : 550 816 €
 - Taxe sur le foncier bâti – Taux fixé à 3,60 % : 1 939 036 €
 - Taxe sur le foncier non bâti – Taux fixé à 2,25 % : 26 863 €
 - Taxe additionnelle au foncier non bâti – Taux national : 110 458 €

→ Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères – Taux différents en fonction des syndicats auxquels adhèrent la CCMSL pour gérer la compétence : 5 775 317 € ;

→ Fraction de TVA pour compenser la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales : 5 341 393 €

→ Fraction de TVA pour compenser la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises : 1 248 375 €

→ Produits fiscaux issus des rôles complémentaires : 79 390 € ;

→ Attributions de compensation : 243 178 € ;

→ GEMAPI : 127 094 € ;

→ Redevance des mines : 5 886 € ;

→ Taxe de séjour collectée : 2 766 € ;

- Dotations et participations – Chapitre 74 : 5 943 570,73 €
 - Ce chapitre constate :
 - Etat – DGF d’Intercommunalité et Compensation SPPS : 1 332 479 € ;
 - Etat - Allocations de compensations : les pertes de ressources résultant des exonérations décidées par la Loi sont compensées en partie par l’Etat : 2 144 568,34 € ;
 - Subventions des partenaires financiers : Etat, Région IDF, Département 77, CAF, Agence de l’Eau, DRIEAT, Fédération des Centres Sociaux, CNAV... : 2 466 523,39 € ;

- Les autres produits réels – Chapitres 70, 75,76 et 013 : 1 587 238,98 €
 - Ce chapitre constate :
 - les produits générés par les services de la petite enfance, du centre aquatique, de la jeunesse et sports, des centres sociaux, des haltes fluviales : 806 955,78 € ;
 - les loyers et charges afférentes : 19 310,97 € ;
 - les atténuations de charges : remboursement des rémunérations des agents en maladie par la CPAM et l’assurance statutaire : 117 660,11 € ;
 - la participation du budget annexe – Office de Tourisme : 324 466,83 € ;
 - la participation des communes pour la mutualisation de services : 229 462,84 € ;
 - autres produits divers non récurrents : 89 382,45 € ;

- Produits exceptionnels – Chapitre 77 : 13 600 €
 - Ce chapitre constate la cession d’un terrain à Montigny sur Loing pour 13 600 € ;

- Opérations d’ordre de transfert entre sections – Chapitre 042 : 108 402,87 €
 - Neutralisation des amortissements de la subvention d’équipement versée au Syndicat Mixte Seine et Marne Numérique pour la montée en débit et le déploiement FTTH ;

- L’excédent de fonctionnement de l’exercice 2023 : 3 883 673,76 €

Récapitulatif de la section de fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement	CA 2024
Charges à caractères générales	4 043 354,72 €
Charges de personnel	8 085 860,55 €
Contribution aux syndicats	7 051 196,56 €
Autres charges de gestion courante	1 148 395,19 €
Charges fiscales	4 367 351,15 €
Charges financières	396 320,04 €
Charges exceptionnelles	6 487,49 €
Dotations aux provisions	20 210,38 €
DEPENSES REELLES	25 119 176,08 €
DEPENSES ORDRE	367 284,55 €
Virement à la section d'investissement	0 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	25 486 460,63 €

	CA 2024
Dépenses réelles	25 119 176,08 €
Recettes réelles - hors cession	27 584 834,71 €
Epargne de gestion (hors intérêts de la dette)	2 861 978,67 €
Epargne Brute (CAF Brute)	2 465 658,63 €
Remboursement du capital	1 108 661,42 €
Epargne Nette (CAF Nette)	1 356 997,21 €

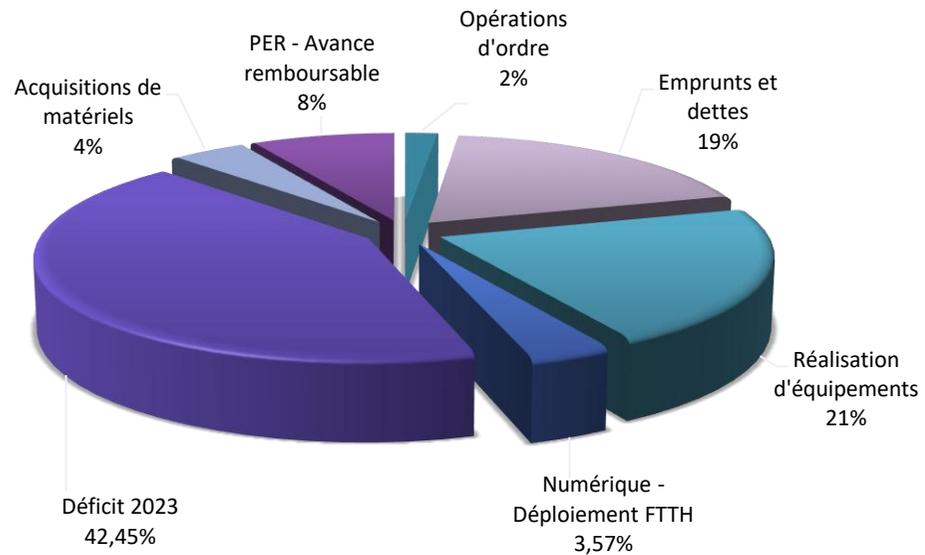
Recettes de Fonctionnement	CA 2024
Produit des services	1 380 333,92 €
Fiscalité	13 221 079,00 €
Impôts et taxes	6 832 946,00 €
Dotations	1 332 479,00 €
Subventions	2 466 523,39 €
Etat Allocations compensatrices	2 144 568,34 €
Recettes diverses	220 505,06 €
RECETTES REELLES	27 598 434,71 €
RECETTES ORDRE	108 402,87 €
Excédent N- 1 reporté	3 883 673,76 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	31 590 511,34 €

	2024
Emprunt sollicité durant l'exercice	0 €
Encours de dette au 31 Décembre	9 996 450,16 €
Capacité de désendettement en année	4,05

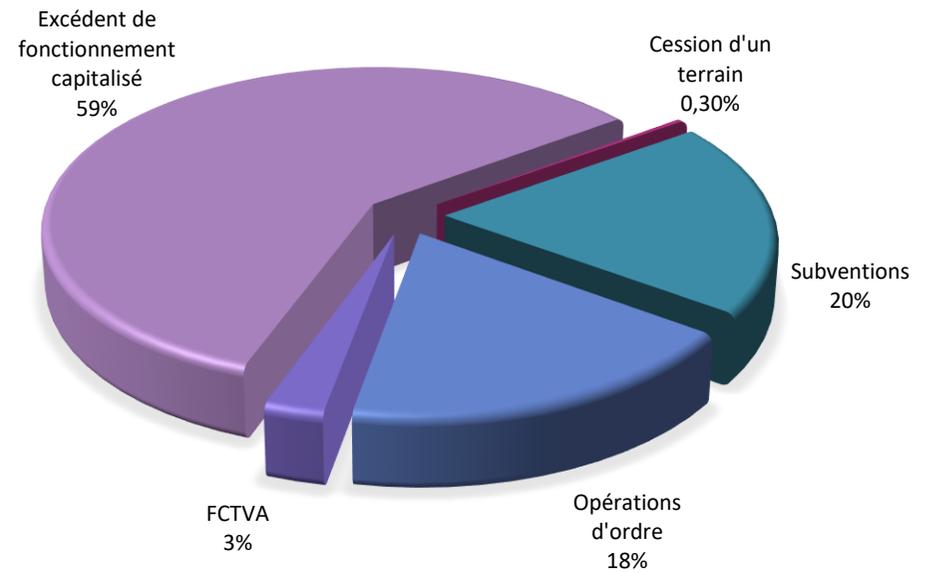
Informations financières - Ratios	CA 2024
Dépenses réelles de fonctionnement / population	627,24 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	689,15 €
Dépenses d'équipement brut (dont RAR) / population	42,82 €
Encours de dette au 31 Décembre / population	249,62 €
DGF / population	33,27 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	32,19 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	95,03 %
Dépenses d'équipement brut (dont RAR) / recettes réelles de fonctionnement	6,21 %
Encours de la dette au 31 Décembre / recettes réelles de fonctionnement	36,22 %

2. Section d'Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024



Dépenses d'Investissement : 5 238 687,35 € & RAR 2024 : 690 647,18 €

Les dépenses d'investissement se décomposent comme suit :

- Dépenses d'Equipements – Chapitres 20, 21 et 23 : 812 338,51 € & RAR : 690 647,18 €
 - Les principales opérations de l'année 2024 :
 - Crèche Les Jeunes Pouces – Réhabilitation de l'équipement ;
 - Passerelle de la Voulzie (Champagne – Moret Loing et Orvanne) – Réhabilitation de l'équipement ;
 - Plateau d'évolution – Solde de la réhabilitation de l'équipement ;
 - Réseau COMETE – Installation d'un abris bus ;
 - Programmes récurrents : aménagement et remise en état de bâtiments, renouvellement des équipements ;
 - Restes à réaliser 2024 – Opérations engagées non mandatées afin d'être pris en compte pour le calcul du solde du compte administratif ;

- Subventions d'Equipement versées – Chapitre 204 : 211 912,00 €
 - Déploiement du réseau de communication électronique à très haut débit FTTH pour des sites isolés par Seine et Marne Numérique ;

- Emprunts – Chapitre 16 : 1 109 161,42 €
 - Remboursement de la dette en capital ;

- Autres immobilisations financières – Chapitre 27 : 480 000,00 €
 - Versement d'une avance remboursable au budget annexe PER pour l'acquisition de terrains pour la tranche 4 ;

- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 040 : 108 402,87 €
 - Neutralisation des amortissements de la subvention d'équipement versée au Syndicat Mixte Seine et Marne Numérique pour la montée en débit et le déploiement FTTH ;

- Solde d'exécution négatif reporté – D001 : 2 516 872,55 € couvert par l'excédent de la section de fonctionnement
 - Déficit de l'exercice 2023 ;

Recettes d'Investissement : 3 945 722,07 € & RAR 2024 : 587 195,50 €

Les recettes mobilisées pour financer les investissements se répartissent en plusieurs catégories :

- Dotations, fonds divers et réserves – Chapitre 10 : 2 807 160,15 €
 - Récupération du FCTVA sur le période du 1^{er} Novembre 2022 au 31 Octobre 2024 : 118 170,81 € ;
 - Prise en charge du déficit 2023 incluant les restes à réaliser 2023 : 2 688 989,34 € ;
- Subventions – Chapitre 13 : 309 077,37 € & RAR : 587 195,50 €
 - Participations financières de différents partenaires : Etat, Région IDF, Département 77, CNDS et CAF ;
 - Restes à réaliser 2024 – Subventions notifiées non titrées dont les opérations sont en cours afin d'être pris en compte pour le calcul du solde du compte administratif ;
- Emprunts – Chapitre 16 : 0 €
 - Les opérations votées par MSL sont autofinancées et aucun emprunt n'a été souscrit depuis 2020 ;
- Immobilisations corporelles – Chapitre 27 : 462 200 €
 - Restitution de l'avance versée au Budget annexe PER pour le transfert via le budget annexe PER Lotissement ;

D'autres chapitres viennent compléter les recettes d'investissement et relèvent des opérations d'ordre :

- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 040 : 367 284,55 €
 - Cession d'un terrain à Montigny sur Loing : 13 600 € ;
 - Dotations aux amortissements pour 353 684,55 € ;

Ces dotations étant transférées de la section de fonctionnement, elles assurent une ressource propre interne permettant de couvrir une partie du remboursement de la dette en capital ;

II. BUDGET ANNEXE – OFFICE DE TOURISME

→ Résultats de l'exercice 2024

La section de fonctionnement s'élève :

- En dépenses à 605 859,24 €
 - En recettes à 638 272,97 €
- ⇒ ce qui génère un excédent de 32 413,73 €

La section d'investissement s'élève :

- En dépenses à 20 986,30 €
 - En recettes à 7 926,75 €
- ⇒ ce qui génère un déficit de 13 059,55 €

Les Restes à Réaliser – RAR 2024 s'élèvent :

- En dépenses à 4 563,20 €
 - En recettes à 0 €
- ⇒ ce qui génère un besoin de 4 563,20 €

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, l'activité de l'Office de Tourisme a été extraite du Budget Principal pour prendre la forme d'un Service Public Administratif.

L'office de tourisme assure ses missions conformément aux critères applicables aux offices de tourisme classés, définis plus précisément par le code du tourisme dans le respect des principes du développement durable.

Le Conseil Communautaire du 29 Juin 2015 a instauré une Taxe de Séjour au réel depuis le 1^{er} Janvier 2016.

III. BUDGET ANNEXE – HOTEL ENTREPRISES

→ Résultats de l'exercice 2024

La section de fonctionnement s'élève :

- En dépenses à 92 465,67 €
 - En recettes à 343 051,41 €
- ⇒ ce qui génère un excédent de 250 585,74 €

La section d'investissement s'élève :

- En dépenses à 133 427,92 €
 - En recettes à 73 571,64 €
- ⇒ ce qui génère un déficit de 59 856,28 €

Ce budget retrace les opérations de gestion de l'hôtel d'entreprises situés sur le Pôle Economique des Renardières à Ecuelles. Les loyers et charges permettent de rembourser l'annuité de la dette.

Les opérations d'ordre concernent l'amortissement des bâtiments et des subventions.

IV. BUDGET ANNEXE – POLE ECONOMIQUE DES RENARDIERES

→ Résultats de l'exercice 2024

La section de fonctionnement s'élève :

- En dépenses à 158 522,49 €
- En recettes à 164 681,10 €

⇒ ce qui génère un excédent de 6 158,61 €

La section d'investissement s'élève :

- En dépenses à 568 866,68 €
- En recettes à 672 239,54 €

⇒ ce qui génère un excédent de 103 372,86 €

Ce budget retrace l'ensemble des opérations d'aménagement réalisées sur le PER à Ecuelles et se décline en plusieurs tranches.

V. BUDGET ANNEXE – PER MSL Lotissement

→ Résultats de l'exercice 2024

La section de fonctionnement s'élève :

- En dépenses à 479 281,53 €
- En recettes à 479 281,53 €

⇒ la section est en équilibre

La section d'investissement s'élève :

- En dépenses à 479 281,53 €
- En recettes à 480 000,00 €

⇒ ce qui génère un excédent de 718,47 €

Ce budget retrace les futures opérations de lotissement qui seront réalisées sur le Pôle Economique des Renardières

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 CONSOLIDE – BUDGETS PRINCIPAL et ANNEXES

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
Crédits de Fonctionnement exécutés au titre de l'exercice		26 822 589,56 €	29 136 290,79 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	4 079 507,56 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		26 822 589,56 €	33 215 798,35 €
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
Crédits d'Investissement exécutés au titre de l'exercice		3 876 879,39 €	5 085 339,59 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice	695 210,38 €	587 195,50 €
	001 Résultat d'Investissement reporté	2 564 370,39 €	94 120,41 €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 136 460,16 €	5 766 655,50 €
TOTAL DU COMPTE ADMINISTRATIF		33 959 049,72 €	38 982 453,85 €